



## LES JEUDIS DE LA PÉROUSE 19 DÉCEMBRE 2024

### LE RETOUR DE L'OR DE LA BANQUE DE FRANCE

par Bertrand PEYRET

Secrétaire général adjoint de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)  
de la Banque de France

La sauvegarde de l'or de la Banque de France est une des rares batailles de 1939-1940 gagnées par la France... et surtout par la Banque de France. Je remercie sincèrement l'Académie des sciences d'outre-mer de me permettre d'évoquer cet épisode hélas ! méconnu de notre histoire. Grâce à l'engagement du personnel – et particulièrement l'Inspection de la Banque de France –, l'or a été évacué outre-mer et notamment aux Antilles.

Je laisserai à Ivan Odonnat, collègue et ami, qui dirige l'Institut d'émission des départements d'outre-mer, le soin d'évoquer cet épisode. Pour ma part, je me concentrerai sur l'évacuation en 1939-1940 et le retour de l'or à la Libération à partir de 1944.

J'articulerai mon propos en trois temps : d'abord le temps de la préparation, de 1932 à 1938 ; ensuite le temps de la mise à l'abri, qui couvre les années 1939 et 1940 ; et enfin le temps du retour de 1944 à 1999 – il y a trente-cinq ans.

#### PRÉPARATION

L'évacuation de l'or pendant la Seconde Guerre mondiale n'est que la partie émergée d'un profond iceberg. Par deux fois, la Banque de France avait dû évacuer précipitamment son or : pendant la guerre de 1870 et pendant la Première Guerre mondiale. Comme le rappelle l'historien Gabriel Ramon : « À la fin du mois d'août [1870], Paris étant à son tour menacé, un Inspecteur des Succursales, M. Vandermarcq, reçut l'ordre de mettre en lieu sûr, à Brest : 246 960 000 francs, en or monnayé et en lingots, contenus dans 1 221 boîtes censées renfermer des "projectiles spéciaux" »<sup>1</sup>.

Quarante-quatre ans plus tard, *bis repetita* ! Au milieu du mois d'août 1914, les troupes du Kaiser étaient à moins de 100 km de Paris. Le 18 août, l'ordre fut donné d'évacuer d'urgence l'encaisse-or<sup>2</sup> à Brest et dans les succursales du sud de la Loire : Agen, Avignon, Bordeaux, Bourges, Brest, Limoge, Mende, Poitiers, Le Puy, Saint-Brieuc, Valence, Toulouse. Comme le rappelle dans ses mémoires le ministre des Finances de l'époque « en quinze jours, au prix d'un labeur acharné, toute l'encaisse, tous les dépôts de titres sont évacués. Du 18 août au 3 septembre, des trains entiers, des fourgons attelés aux trains de messageries, emportent sans interruption 36 millions d'argent et près de 4 milliards d'or »<sup>3</sup>. Les réserves d'or de la Banque, qui se montaient à 500 tonnes, furent envoyées et conservées à Bordeaux.

1. RAMON Gabriel, *Histoire de la Banque de France*, Paris, Grasset, 1929, p. 321.

2. BRUNEEL Didier, *Les Secrets de l'or*, Paris, Le Cherche Midi Éditeur, 2012, p. 64.

3. KLOTZ Louis-Lucien, *De la guerre à la paix : Souvenirs et documents*, Paris, Payot, 1924, p. 18.



Après la Première Guerre mondiale, les dirigeants de la Banque de France, conscients des progrès de l'artillerie, décidèrent de renforcer la protection des réserves d'or. C'est dans ce but qu'ils construisirent une salle forte de plus d'un hectare à 30 m de profondeur, sous le siège de la Banque de France. C'est la Souterraine. Le chantier prit trois ans, de 1924 à 1927, et occupa 1 200 ouvriers qui se relayaient jour et nuit. Dans les années 30, alors que l'Allemagne se faisait plus menaçante, la Banque de France, redoutant le « jamais deux sans trois », mit au point une nouvelle stratégie de protection de son or en accord avec les autorités militaires.

Pour se replacer dans le contexte de l'époque, le gouvernement Tardieu venait de faire voter par le Parlement, en décembre 1929, les crédits pour la fortification des zones frontières et la création de la ligne Maginot. Dans la foulée, le ministère de l'Intérieur se préoccupa de la défense de l'encaisse-or de la Banque de France. La direction de la Sûreté générale adressa à cette dernière « les mesures à prendre en cas de guerre dans les parties du territoire exposées aux atteintes de l'ennemi »<sup>4</sup>. La Banque de France découpa alors ses succursales en quatre zones de risques décroissant<sup>5</sup> :

- « La zone directement exposée aux invasions, qu'on peut identifier avec la région envahie ou prise sous le feu de l'ennemi pendant la guerre de 1914-18 ;
- La zone qui a subi l'invasion ou l'occupation étrangère au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, soit en 1815, soit en 1870 ; [...] Aux Succursales contenues dans cette zone, il faut assimiler celles qui sont situées dans les villes du littoral et qui, en cas de guerre maritime, seraient exposées, soit à l'attaque des troupes de débarquement, soit à un bombardement par la flotte ennemie, et qui avoisinent immédiatement une frontière (Alpes-Maritimes, Pyrénées-Orientales, etc.) ;
- Une zone de sécurité normale constituée par l'intérieur de la Bretagne, la plaine de l'Ouest et du Sud-Ouest, la vallée du Rhône et même le massif alpin ;
- Une zone constituant le réduit de la défense du pays, et comprenant le Massif central et la partie centrale des Pyrénées ».

Il fut décidé de ne conserver l'or que dans les zones III et IV et de réduire graduellement les stocks des zones I et II. Au début de l'année 1932, le plan fut approuvé et commença à être mis en œuvre<sup>6</sup>. Deux ans plus tard, alors que les tensions se précisaient, la Banque de France reçut ses plans d'évacuation. Elle dressa alors une liste de succursales « d'évacuation immédiate » en cas de mobilisation générale, toutes situées à la « frontière du Nord-Est » et à la « frontière du Sud-Est »<sup>7</sup>. Une deuxième zone d'évacuation, « subordonnée au développement des opérations militaires », comprenait toutes les réserves situées à la frontière du Nord, du Jura et des Alpes<sup>8</sup>.

En 1938, les tensions internationales conduisirent le gouverneur de la Banque de France, Pierre Fournier, à envoyer de l'or pour « 50 millions de dollars à New York et [pour] 15 millions de livres à Londres », afin de « couvrir les dépenses que le Trésor serait obligé d'engager pendant les deux premiers mois du conflit »<sup>9</sup>. En 1939, le mouvement de repli s'accéléra encore. En avril, le gouverneur Fournier décida que désormais seuls « 17 milliards [420 tonnes] [seraient] conservés à Paris et pourraient, le cas échéant, être rapidement évacués. Les 70 autres milliards [1 735 tonnes]

4. *Ibid.*, p. 106.

5. Décision du 29 janvier 1932, voir *Les Cahiers anecdotiques de la Banque de France*, n°27, p. 7.

6. BRUNEEL Didier, « La bataille de l'or, 1932-1940 », *Les Cahiers anecdotiques de la Banque de France*, n°27.

7. Succursales et bureaux de Mézières, Sedan, Longwy, Briey, Metz, Thionville, Strasbourg, Sarreguemines, Haguenau, Saverne, Sélestat, Colmar, Mulhouse pour le Nord-Est, et succursales et bureaux de Nice, Grasse, Cannes, Toulon et Hyères pour le Sud-Est.

8. Rapport de la sous-commission d'évacuation et de repliement des succursales du 22 mai 1934, dans BRUNEEL Didier, « La bataille de l'or, 1932-1940 », *op. cit.*

9. PVCG du 28 septembre 1938.



[seraient] en province, dans des villes toutes situées au cœur de la France (à la seule exception de Mont-de-Marsan) »<sup>10</sup>. Le 12 mai 1939, il donna instruction de mettre tout l'or en sûreté : « Toute l'encaisse-or doit être concentrée dans la région située au nord de la Garonne, à l'ouest des Cévennes, au sud de la Loire, à l'ouest de la ligne Tours-Le Mans-Flers ». Les dernières évacuations furent réalisées en septembre, dans les premiers jours de la guerre.

## MISE À L'ABRI

De l'autre côté de l'Atlantique, en novembre 1939, le président Roosevelt réussit à surmonter l'opposition des isolationnistes américains et fit voter le principe du *cash and carry* dans le Neutrality Act. Les achats d'armes devaient être réglés au comptant en dollars ou en or et transportés aux risques et périls de l'acheteur. Dans les jours qui suivirent, la Banque de France envoya à la Federal Reserve Bank de New York son or, sur des bateaux de guerre de la Marine nationale. Pour des raisons politiques, l'or fut déchargé au Canada : en effet, les conventions internationales interdisaient à un navire de guerre d'un pays belligérant de relâcher plus de 24 heures dans un port neutre. Ce délai était insuffisant pour décharger l'or et charger le matériel militaire correspondant. Toutefois, ces conditions ne concernaient pas le Canada, qui était en guerre contre l'Allemagne. Québec et Montréal étant inaccessibles par voie maritime lorsque le Saint-Laurent était pris par les glaces, le choix se porta sur le port d'Halifax. Une fois débarqué, l'or fut acheminé par convoi ferroviaire jusqu'à la Federal Reserve Bank de New York. Un inspecteur de la Banque de France fut détaché sur place pour assurer la supervision de l'or.

En supplément des 40 tonnes d'or déjà présentes, 350 tonnes furent envoyées à New York entre novembre 1939 et mars 1940 :

- 100 tonnes convoyées par les croiseurs *Marseillaise*, *Jean de Vienne* et *Lorraine* depuis Toulon le 14 novembre 1939 ;
- 100 tonnes sur le cuirassé *Dunkerque* au départ de Brest le 13 décembre 1939 ;
- 150 tonnes sur le croiseur *Algérie* et le cuirassé *Bretagne* au départ de Toulon le 12 mars 1940.

Ces encaisses devaient être « à la fois suffisantes pour constituer l'éventuelle garantie de contrats de fourniture et pas assez fortes pour devenir l'instrument d'une pression extérieure sur les décisions de la France »<sup>11</sup>. En mai 1940, l'offensive allemande conduisit la Banque de France et les autorités à évacuer le reste de l'encaisse. Fin mai, deux convois supplémentaires (406 tonnes) furent organisés à destination d'Halifax pour mise sous dossier à la Fed New York : le croiseur *Algérie* et le cuirassé *Bretagne* partirent de Toulon le 17 mai 1940 avec 194 tonnes d'or ; les croiseurs *Jeanne d'Arc* et *Émile Bertin* quittèrent Brest le 21 mai 1940 avec 212 tonnes d'or.

Une solution de compromis fut trouvée : 425 tonnes supplémentaires furent évacuées sur deux anciens paquebots qui avaient été réquisitionnés par la Marine et transformés en croiseurs auxiliaires<sup>12</sup>. Le chargement du premier fut envoyé à Ottawa, *via* Halifax, pour être mis sous dossier à la Banque du Canada. La cargaison du second fut transbordée à Casablanca sur le navire de guerre américain *USS Vincennes* et mise sous dossier à la Fed New York. Dès le retour d'Halifax de l'*Émile Bertin*, un nouveau chargement de 254 tonnes fut embarqué à Brest et partit le 11 juin pour Halifax et la Banque du Canada à Ottawa.

10. PVCP du 13 avril 1939.

11. GARGAM Pol, « L'or de la Banque de France », *Journal de la France*, n°108, février 1971.

12. Ancien paquebot *Pasteur* au départ de Brest le 2 juin 1940 (213 tonnes de l'encaisse de la Banque de France), ancien paquebot *Ville d'Oran* au départ du Verdon le 3 juin 1940 (212 tonnes de l'encaisse de la Banque de France).



Non sans difficultés, l'encaisse résiduelle de la Banque de France (736 tonnes) fut concentrée dans les jours suivants au fort du Portzic en attendant l'arrivée à Brest des cinq croiseurs auxiliaires<sup>13</sup> chargés de l'évacuer. Je ne parlerai pas de la valse-hésitation du dernier convoi d'or de l'*Émile Bertin* ; je laisserai ce chapitre à Ivan Odonnat.

Casablanca	10,4
Dakar	735,7
Fort-de-France	254,2
Londres	258,1
New York	476,5
Ottawa	345,5
<b>Total général</b>	<b>2 080,4</b>

Pendant toute la guerre, l'or resta immobilisé : à New York, à Londres et à Ottawa, les comptes et les réserves furent bloqués par les autorités pour éviter que le régime de Vichy ne les utilise. À Fort-de-France, le blocus naval mis en place par les Anglais et les Américains interdit tout mouvement. À l'automne 1940, l'or fut déplacé de Dakar à Kayes au cœur du Mali, qui était alors le Soudan français. L'or y resta pendant la durée de la guerre.

Le seul événement notable fut la « restitution » au gouvernement collaborationniste belge des 200 tonnes d'or confiés par la Banque nationale de Belgique à l'entrée en guerre. Le gouvernement belge (collaborationniste) à Bruxelles « confia » alors cet or à la garde de la Reichsbank à Berlin. Göring le saisit et s'en servit pour payer les achats aux pays neutres (Suisse, Suède, Portugal, Espagne). Le gouvernement belge en exil fit un procès à la Banque de France à New York pour obtenir la restitution de cet or. Le procès dura toute la guerre.

## RETOUR

Mais pour en revenir au retour qui nous intéresse particulièrement aujourd'hui, à la Libération, la question du retour de l'or n'était pas la priorité du gouvernement. L'or était en sécurité dans ses divers lieux de stockage et la flotte était mobilisée pour d'autres missions plus importantes. Ce n'est qu'à partir de février 1945 que l'or commença à être rapatrié. Les premières opérations concernèrent le stock situé à Alger. En septembre, l'or de Kayes fut transféré à Dakar pour être ensuite rapatrié à Toulon. L'or de la Martinique ne revint en Métropole qu'en 1947.

L'or de New York resta à New York et fut converti en dollars pour payer les importations indispensables à la reconstruction du pays. En effet, à partir de septembre 1945, le prêt-bail mis en place par les États-Unis pour la durée de la guerre s'arrêta. La France dut payer ses achats et faire la soudure avant la mise en place du plan Marshall. Sur l'or conservé à New York, la Banque de France décida de prélever 200 tonnes pour rembourser la faute de Vichy vis-à-vis de la Banque nationale de Belgique. De ce fait, la Banque de France fut « subrogée dans la créance de la Belgique vis-à-vis du Reich » et put revendiquer une part de l'or spolié par les nazis. À la fin de la guerre, une commission tripartite sur l'or monétaire (Gold Tripartite Commission ou G.T.C.) fut mise en place entre Français, Anglais et Américains pour attribuer l'or retrouvé en Allemagne et à l'étranger. Les pays neutres restituèrent une (faible) partie de l'or mal acquis et des caches furent retrouvées en Allemagne (notamment dans

13. *Ville d'Oran, Ville d'Alger, El Djezair, El Mansour, El Kantara.*



la mine de sel de Merker en Thuringe). Sur cet or, la Banque de France fut indemnisée d'environ 130 tonnes, ce qui correspond à une perte d'une soixantaine de tonnes.

Il y a vingt-cinq ans, en 1999, la commission tripartite effectua le dernier règlement, soit 50 kilos pour la France, et mit définitivement fin à ses activités. Finalement le retour intégral de l'or aura pris cinquante-cinq ans !

## CONCLUSION

Pour conclure, et c'est peut-être le principal enseignement, moins de trois ans après le retour de l'or d'Outre-mer dans la Métropole en 1947, l'or fut à nouveau évacué en Afrique. Cette fois-ci la menace venait de l'Est et, devant le risque d'un nouvel embrasement après le déclenchement de la guerre de Corée, les autorités politiques et la Banque de France décidèrent d'évacuer plus d'un quart du stock à Brazzaville en AEF ! L'or n'en reviendra qu'en 1958 à l'initiative du général de Gaulle.

La Banque de France s'est à chaque fois montré la gardienne vigilante et intraitable des réserves et des intérêts financiers de la Nation. ○